

Comité Syndical du SIMAJE du 9 Décembre 2025

18 H 30 en Mairie de LOURDES

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 – Décisions du Président et du Bureau	Adopté
2 – Convention Territoriale Globale 2026-2029 entre la CAF des HP, la commune de Lourdes, le CCAS de Lourdes, le SIMAJE, la commune de Jarret, le Conseil Départemental des HP, la MSA Midi-Pyrénées sud, la CPAM des HP et la convention d'objectifs et de financement du pilotage du projet de territoire – chargé de coopération CTG- CTG TLP Sud entre la CAF des HP, la Ville de Lourdes, le CCAS de la ville de Lourdes, le SIMAJE et la commune de Jarret	Adopté
3 – Admissions en non valeur	Adopté
4 – Subventions 2026 – avances sur subventions	Adopté
5 – Fonctionnement de l'accueil de loisirs des mercredis durant l'année civile 2026	Adopté
6 – Accueil de loisirs vacances scolaires d'hiver et de printemps 2026	Adopté
7 – Opération « Découverte Sports Vacances » hiver et printemps 2026	Adopté
8 – Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet – année 2026	Adopté
9 – Crèche associative « La Souris Verte » : convention de fonctionnement année 2026	Adopté
10 – Convention de fonctionnement de la crèche hospitalière Saint-Vincent de Paul entre le SIMAJE et le centre hospitalier Tarbes-Lourdes : année 2026	Adopté